



lundi 3 septembre 2018

La rentrée au RAM

L'été touchant à sa fin, le Ram revient vers vous afin de faire le point sur les premiers mois du nouveau fonctionnement et préparer cette nouvelle année. En effet, Isabelle la directrice, Catherine, Brigitte, les adjointes, Dorothée, Valérie, Clémence et Sara les animatrices vous attendent de pied ferme ! C'est avec plaisir que nous vous rencontrerons lors des ateliers, des permanences d'informations et des nombreux projets qui vont s'articuler tout au long de cette nouvelle année riche en nouveautés !

Réunion de rentrée :

Afin de faire un bilan de fonctionnement du nouveau Relais RLV depuis le 1^{er} janvier 2018, vous êtes invités à participer à une

Réunion de rentrée
Jeudi 6 Septembre à 20H
Maison des Associations à Riom

Ce sera aussi l'occasion de vous faire part de l'analyse des questionnaires et vous présenter les projets pour l'année à venir.

Cette réunion se déroulera sous forme de réunion/casse-croûte. Dans un premier temps, nous échangerons sur tous ces thèmes, puis nous terminerons par un moment de convivialité autour d'un repas « à la bonne franquette » constitué des mets apportés par chacun (cuisinés ou non suivant les disponibilités). La répartition du sucré, salé, et autres se fera au fur et à mesure de vos inscriptions. Le Relais fournira les boissons.

Venez nombreux, ce sera l'occasion de rencontrer l'équipe au complet, de vous exprimer sur le nouveau fonctionnement, et d'appréhender les nouveaux projets !

Point sur le questionnaire d'évaluation des 6 mois de fonctionnement du Relais RLV :

Après dépouillement et analyse des questionnaires reçus, il s'avère que le Relais répond de manière satisfaisante aux besoins et attentes des usagers. Dans sa globalité le fonctionnement restera le même. L'évaluation vous sera détaillée lors de la réunion de rentrée. Il paraît cependant important de vous informer des quelques modifications qui seront mises en place.

- Certains lieux d'ateliers sont moins fréquentés que d'autres et ne sont pas toujours complets. Afin de vous donner la possibilité de participer à ces ateliers, même si vous n'y êtes pas inscrits ; une liste d'assistants maternels potentiellement intéressés par des ateliers à remplir en dernière minute va être créée. Vous pouvez déjà vous y inscrire sur le document annexe « planning des ateliers d'éveil ».

Table des matières

Réunion de rentrée : p1

Point sur le questionnaire d'évaluation des 6 mois de fonctionnement du Relais RLV : p1

Réunion IRCEM : p2

Les projets « D'aventures en explorations...bébé grandit... » et « Bruits et musiques » : p3

La Journée Nationale des Assistants Maternels : p4

Le Festival des balades d'automne : p5

Matinée petite enfance : p5

Spectacle « Toc toc toc » : p6

Représentations « De Bosses en creux » : p6

L'obligation vaccinale et l'accueil de l'enfant chez l'assistant maternel : p7

Des livres et magazines à disposition des professionnels : p8

Montants minimaux des salaires et indemnités d'entretien : p8

La lettre du RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

- Afin d'assurer un service de proximité, l'organisation des permanences, rendez-vous et information a été modifiée. Dans le but d'être joignable par téléphone une grande partie de la journée ; il n'y aura plus qu'un seul numéro unique correspondant aux bureaux de Riom. Pour les RDV, les animatrices se déplaceront toujours sur Ennezat et Volvic, mais à la demande. Il sera ainsi plus facile de s'adapter aux besoins des usagers, en fonction de leurs trajets et horaires disponibles.
- Une souplesse au niveau des heures de départ et d'arrivée en ateliers sera mise en place. Le créneau 9h30/11h reste le même. Mais dans le respect des rythmes des enfants, Il vous sera cependant possible d'arriver plus tard et/ou de repartir plus tôt. De la même façon, afin que le départ se passe en douceur après un moment calme qui se prolongerait, un atelier peut exceptionnellement et dans un délai raisonnable se terminer un peu plus tard.

Réunion IRCEM :

Dans le cadre des projets Inter-Relais, les animatrices vous proposent une réunion avec l'IRCEM (organisme de protection sociale des assistants maternels).

Ordre du Jour :

Présentation du groupe IRCEM :

- Retraite
- Prévoyance
- Mutuelle
- Action sociale
- Prévention

La protection sociale :

- La sécurité sociale
- Prévoyance
- Retraite du régime général
- Retraite complémentaire

La réunion sera animée par Mr CHANAL David et se tiendra :

**Le jeudi 27 septembre 2018
A 20h
A GERZAT
(1^{er} étage du pôle social, place du Docteur Pommerol)**

Inscription obligatoire, merci de vous rapprocher du service par mail à ram@rlv.eu ou par téléphone au 04.73.67.97.39

Les projets « D'aventures en explorations...bébé grandit.... » et « Bruits et musiques »

Cette année, le RAM vous propose deux projets de professionnalisation autour de l'accompagnement de l'enfant, et de la mise en valeur de vos compétences professionnelles. Le projet « D'aventures en exploration...bébé grandit.... » porte sur l'accompagnement de l'enfant dans ses expériences motrices spontanées. L'autre projet, intitulé « Bruits et musiques », concerne l'accompagnement de l'enfant dans sa découverte de l'environnement sonore.

Les deux seront construits tout au long de l'année 2018-2019 et se rejoindront sur une action commune à la veille de l'été 2019.

Pour favoriser la participation du plus grand nombre, ces projets seront re proposés en 2019/2020. Cette organisation permet aux assistants maternels de s'inscrire dans une démarche de professionnalisation annuelle en choisissant de s'investir dans un projet précis.

Le projet « D'aventures en exploration...bébé grandit.... » veut mettre en lumière la manière dont l'enfant découvre le monde par le biais de son corps, et la richesse des propositions que les assistants maternels peuvent mettre en place dans le cadre de l'accueil familial.

L'idée cette fois, est de s'appuyer sur l'observation et la connaissance du développement de l'enfant pour que l'assistant maternel, avec ses ressources, puisse lui proposer d'autres moments de découvertes motrices, et ce, à tout âge.

Le projet « Bruits et musiques » va permettre d'explorer différentes facettes de l'environnement sonore de l'enfant, de s'appuyer sur les musiques et les sons comme étant des moyens de communication et de relations.

L'idée est de prendre plaisir en partageant différentes cultures musicales, de s'appuyer sur les objets du quotidien pour favoriser l'éveil aux sons, de saisir toutes les opportunités d'écoute pour agir sur la qualité de l'environnement sonore.

Les évènements du projet « D'aventures en exploration....bébé grandit.... » pour 2018 :

- **Mardi 16 octobre de 20h à 22h au RAM à Riom** : Echanges en soirée avec Karine PARRAIN (Educatrice de Jeunes Enfants, Directrice du multi accueil d'Aigueperse) : les raisons et l'intérêt de l'observation professionnelle.
- **Mardi 27 novembre de 20h à 22h au RAM à Riom** : Réunion en compagnie d'Eric Barse, (Educateur de Jeunes Enfants, Directeur des Multi accueils de Volvic et Paugnat) et Mme Eva Pérez, Psychomotricienne : les étapes du développement moteur de l'enfant avant et après la marche.
- **Mardi 11 décembre de 20h à 22h au RAM à Riom** : Groupes de travail pour élaborer des grilles d'observation enrichissant la pratique professionnelle.

La lettre du RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Les évènements du projet « Bruits et musiques » pour 2018 :

- **Du 8 au 19 octobre, pendant les ateliers classiques** : ateliers chuchotés
- **Mardi 20 novembre de 20H à 22H, Salle Vialatte à la Mouniaude à Châtel-Guyon** : Soirée de réflexions autour du son, échanges sur les expériences de chacun, bilan des ateliers chuchotés, découverte du principe d'une « chasse aux sons » ... pour imaginer des actions en 2019.
- **Mercredi 12 décembre au RAM à Volvic** : Ateliers « bains sonores » avec Christian Châtel.

Les inscriptions se font directement auprès du Relais Assistants Maternels par mail à ram@rlv.eu ou par téléphone au 04.73.67.97.39.

Attention, pour certaines actions, places limitées.

La Journée Nationale des Assistants Maternels :

La Journée des Assistants Maternels est une manifestation destinée à promouvoir le métier d'assistant maternel et à mettre en lumière toute la professionnalisation qui en découle. Basée sur le volontariat, cette journée est ponctuée de différents temps forts tels que des moments de rencontres, d'échanges, de découvertes et d'animations. Cette année, la Journée des Assistants Maternels aura lieu le :

Mercredi 14 Novembre 2018

A partir de 15h30

A la salle des fêtes de Chappes

(Parents, enfants, assistants maternels...sont les bienvenus !)

Le thème choisi est celui du « Détournement d'objets ». L'idée de ce thème est d'utiliser différents matériaux de récupération qui serviront de base aux activités proposées le jour J (telles que le Chamboulou, les briques, les jeux d'encastrement et de motricité fine).

L'activité « phare » de la journée consistera à créer des petites bouteilles sensorielles. Celles-ci seront confectionnées par les enfants à l'aide de différents matériaux mis à leur disposition (pompons, coquillages, plumes, paillettes...).

Etant donné que le thème tourne autour de la récup', nous récoltons dès à présent de nombreux supports (boîtes de 12 œufs, briques de lait, de jus de fruits...) n'hésitez pas à vous rapprocher du RAM pour en savoir plus et nous transmettre vos dons !!!

De la même façon, si vous souhaitez participer à l'organisation de cette journée, il est encore temps ! Et ce sera avec plaisir !!! Dans ce cadre, une réunion aura lieu le :

Mardi 18 septembre 2018

A partir de 19h

Dans la salle d'activité du Relais Assistants Maternels

Locaux de Riom (3 avenue du 19 mars 1962)

Repas partagé ! Chacun apporte quelque chose à grignoter !!!

Le Festival des balades d'automne :

Organisé par la communauté d'agglomération Riom-Limagne et Volcans, le festival des balades d'automne permet de découvrir le territoire à travers différentes promenades à thème.

Dans ce cadre, le RAM propose aux assistants maternels de s'associer à ce festival en accompagnant des promenades adaptées aux poussettes et aux « toutes petites jambes ». Grâce à la mobilisation d'un groupe d'assistants maternels, l'édition 2018 proposera trois balades qui se dérouleront d'après le planning suivant :

- **Le mardi 23 Octobre 2018 à 9h30** : Balade à Mozac (rdv pour le départ sur le parking de la salle de l'Arlequin, place du 1^{er} mai)
- **Le mercredi 24 Octobre 2018 à 9h30** : Balade à Argnat (rdv pour le départ sur le parking de la salle des fêtes d'Argnat)
- **Le vendredi 26 Octobre 2018 à 9h30** : Balade à Lussat (rdv pour le départ sur le parking derrière la salle des fêtes de Lussat)

Comme chaque année, un goûter viendra agrémenter les différentes balades pour le plus grand plaisir des petits et des grands !!! Le RAM se chargera d'apporter les boissons et les fruits secs. Les gâteaux seront fournis par les assistantes maternelles organisatrices.

Si vous le souhaitez, vous pouvez encore vous associer à l'organisation de ce festival !!! Alors n'hésitez pas à vous rapprocher du service par mail à ram@rlv.eu ou par téléphone au 04.73.67.97.39.

Matinée petite enfance :

Les acteurs de la petite enfance du territoire de Riom Limagne et Volcans se réunissent de nouveau afin d'organiser la 6eme édition de la matinée petite enfance. Cette dernière se déroulera

**le samedi 2 février 2019,
de 9h30 à 13h
au centre régional de tir à l'arc à Riom.**

Cette matinée a pour objectif de faire découvrir aux familles, professionnels... l'ensemble des services, structures et associations à destination des 0 -3 ans. Les partenaires présents à cette matinée figurent dans « le p'tit répertoire » consultable au RAM ou sur le site : www.rlv.eu

Un verre de l'amitié sera offert par Riom Limagne et Volcans pour clore cette matinée.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le RAM au 04.73.67.97.39 ou par mail ram@rlv.eu.

Spectacle « Toc toc toc » :

En 2017, la compagnie « Chamboule Touthéâtre », a été accueillie en résidence par la ville de Riom. L'objectif de cet accueil était de créer un nouveau spectacle à destination de la petite enfance.

Composé de Pop-up et d'origami ce spectacle intitulé « Toc toc toc » a été construit avec la participation de certaines d'entre vous qui ont pu assister à trois représentations et échanger avec Sophia Shaikn quant au contenu.

Aujourd'hui terminé, ce spectacle vous sera proposé :

Le mardi 6 Novembre 2018
Salle du Remy
A 10h et à 11h

Les inscriptions se font directement auprès du Relais Assistants Maternels par mail à ram@rlv.eu ou par téléphone au 04.73.67.97.39.

Attention, Jauges de 50 personnes.

Représentations « De Bosses en creux » :

Avec le soutien du Ministère de la culture, la DRAC Auvergne Rhône Alpes et le Conseil du département Puy-de-Dôme.

En 2016 et 2017, le dispositif Bambin Bouquine a proposé différents temps de rencontres autour d'un prix littéraire à destination des professionnelles de la petite enfance et des familles. Au printemps 2018, les bibliothécaires, les publics Assistants Maternels agréés, le RAM, les structures collectives et le Lieu d'accueil enfants-parents ont pu rencontrer la Cie AXOTOLT autour d'expériences artistiques dansées. En Novembre, le rendez-vous qui vient saluer le final de ce projet s'adresse aux publics Assistants Maternels, enfants, parents, pour cheminer « De Bosses en creux... ». Une danse comme une promenade, partir d'un endroit pour arriver ailleurs, grimper, glisser, s'arrêter, respirer, disparaître, être très près ou très loin, minuscule ou immense...

Mardi 6 Novembre à l'espace culturel de Chappes
9H30 et 10H30

Mercredi 7 Novembre à l'espace culturel de Chappes
10H

Les réservations se font auprès du réseau des Médiathèques : reseamediathèques@rlv.eu ou par téléphone au 04 73 63 46 44 .

Attention, Jauges de 60 personnes.

La lettre du RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

L'obligation vaccinale et l'accueil de l'enfant chez l'assistant maternel :

Comme les années précédentes, **les assistants maternels devront contrôler la réalisation des vaccinations obligatoires** des enfants dont elles ont la garde.

Ce contrôle, concernant les enfants nés à compter du 1^{er} janvier 2018 (décret n° 2018-42 du 25 janvier 2018), **est exigé à compter du 1^{er} juin 2018** pour l'entrée dans toute collectivité d'enfants. A noter que la notion de « **collectivité d'enfant** » précisée par le code de la santé publique recouvre notamment les crèches, les haltes garderies, l'école, **mais aussi les accueils réalisés par les assistants maternels agréés.**

Les assistants maternels doivent donc contrôler que les enfants nés depuis le 1^{er} janvier 2018 dont ils assurent l'accueil, ont bien été vaccinés contre les 11 maladies.

Afin d'aider les assistants maternels, un outil d'aide au contrôle des vaccinations obligatoires est mis en place par le Ministère des solidarités et de la santé.

Âge approprié	VACCINATIONS OBLIGATOIRES pour les nourrissons nés à partir du 1 ^{er} janvier 2018					
	2 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois
Diphthérie-Tétanos-Poliomyélite Coqueluche Haemophilus Influenzae de type b (HIB) Hépatite B						
Pneumocoque						
Méningocoque C						
Rougeole-Oreillons-Rubéole						

■ ■ ■ 1 case = un vaccin ou un rappel

Le service de PMI, compétent dans ce domaine est donc en mesure de pouvoir vérifier que **l'assistant maternel dispose du bulletin de vaccination de chaque enfant en annexe du contrat de travail** ou d'un certificat médical attestant de la réalisation des vaccinations obligatoires au regard de l'âge de l'enfant.

La lettre du RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Des livres et magazines à disposition des professionnels :

Nous vous rappelons que le service met à la disposition des assistants maternels des livres professionnels traitants de divers sujets : le métier d'assistants maternels, l'accompagnement de l'enfant, l'éveil musical, la lecture, les activités d'éveil...

Le service est également abonné à « L'Ass mat », « Assistantes maternelles magazine » et « Métiers de la petite enfance ».

Dans l'attente d'une liste complète des documents disponibles, vous pouvez dès maintenant prendre contact avec le service afin d'emprunter un ou plusieurs de ces documents.



Montants minimaux des salaires et indemnités d'entretien :

Pour les assistants maternels agréés, au 01/01/2018

Modification des tarifs au 01/01/18, se référer au site Pajemploi

SMIC horaire brut = 9.88 €

Salaire horaire brut = 2.78€ (0.281 fois le SMIC horaire brut)

Salaire horaire net = 2.14€

Pour pouvoir bénéficier du Complément libre choix du Mode de Garde (CAF), la rémunération journalière doit être inférieure ou égale à 5 smic horaire

5 SMIC horaire brut = 49.40 €

5 SMIC horaire net = 38.12 €

Indemnité d'entretien minimale (85% du minimum garanti) = 3.03 € par enfant par journée de 9h



**RELAIS ASSISTANTS
MATERNELS GUICHET UNIQUE**
RIOM LIMAGNE & VOLCANS



Contact : 04 73 67 97 39 / ram@rlv.eu